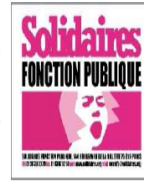




FONCTIONS  
PUBLIQUES



## Halte aux baisses de pouvoir d'achat !

**Les organisations syndicales Cfdt, CFTC, CGC, CGT, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA exigent une autre politique salariale dans la Fonction publique.**

Elles dénoncent une situation de plus en plus dégradée :

- depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 la valeur du point est gelée et la reconduction de ce gel est annoncée pour 2014, conduisant à une perte considérable de pouvoir d'achat pour tous les personnels quels que soient leur statut et le versant dont ils relèvent ;
- une dépréciation des carrières et un tassement des grilles qui ont atteint des niveaux insupportables, mis en évidence par l'INSEE dans un rapport publié cet été.

En 2011, les salaires moyens ont baissé dans la Fonction publique : -0,1 % dans le versant État, -0,8 % dans le versant territorial et -0,6 % dans le versant hospitalier.

Cette conséquence désastreuse n'est pas un fait isolé car la politique d'austérité qui perdure et concerne les millions d'agents de la Fonction publique s'avère chaque année plus pénalisante : les bas salaires se multiplient, près d'un agent sur cinq touche une rémunération proche du SMIC et les déroulements de carrière sont souvent inexistantes.

Ce ne sont ni les mesures d'urgence pour la catégorie C dont la portée reste très limitée ni la négociation à venir sur les « parcours professionnels, les carrières et les rémunérations » qui pourront répondre à l'impérieuse nécessité de mesures salariales d'ampleur pour 2014.

Les organisations syndicales de la Fonction publique revendiquent :

- des mesures générales, notamment par l'augmentation de la valeur du point, pour assurer la progression du pouvoir d'achat (et lutter contre l'érosion des carrières) ;
- une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications ;
- une amplitude réelle des carrières.

Elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser et à organiser dans la semaine du 9 au 13 décembre 2013 toute forme d'action locale pour sensibiliser l'opinion publique et alerter les responsables publics, élus locaux et parlementaires.

Au niveau national, elles demandent à être reçues par la Ministre de la Fonction publique pour exiger l'ouverture d'un réel espace de négociations sur les rémunérations et débattre de mesures générales permettant de mettre un terme aux pertes de pouvoir d'achat.

Les organisations syndicales Cfdt, CFTC, CGC, CGT, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA affirment leur volonté de prolonger leur action commune pour faire échec à la baisse du pouvoir d'achat de tous les agents de la Fonction publique.

Paris, le 8 novembre 2013



**INTERCO**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# GEL DU POINT : SORTONS DE L'ÈRE GLACIAIRE !

L'absence de négociations salariales depuis de trop nombreuses années et l'évolution du SMIC plus rapide (ou moins lente...) que celle du point d'indice, puis son gel depuis juillet 2010, ont eu pour conséquence un véritable écrasement des grilles de salaire dans la fonction publique.

La catégorie C en est devenue l'exemple le plus criant puisqu'il faut gravir de nombreux échelons et patienter de longues années pour simplement sortir de la zone du SMIC.

Face à ce désastre, le gouvernement a décidé, seul, de quelques mesures d'urgence mais de bricolage :

- ✓ Attribution de points d'indice pour ne pas stagner en dessous du SMIC.
- ✓ Amélioration des fins de carrière par rajout d'un échelon supplémentaire mais pas pour l'échelle 3. Cherchez l'erreur !
- ✓ Réduction des déroulements de carrière, mais beaucoup moins à la durée minimum qu'à la durée maximum.

Le gouvernement cherche à aligner tous les fonctionnaires sur le moins disant, et ce n'est que **grâce à la protestation unanime des organisations syndicales** que les fonctionnaires territoriaux gardent un faible avantage qui compense d'autres inconvénients et notamment des avancements de grade moins nombreux.

## La Cfdt ne se satisfait pas de ces mesures unilatérales :

Les fonctionnaires ne demandent pas l'aumône, ils attendent que leur investissement professionnel au service du public soit reconnu.

## La Cfdt réclame :

- L'ouverture de vraies négociations sur les rémunérations et les carrières
- La revalorisation du point d'indice
- La refonte et la revalorisation de l'ensemble des grilles salariales C, B et A.



[Interco.cfdt.fr](http://interco.cfdt.fr)